

Construire un nouveau pacte démocratique

Note conceptuelle

1. Introduction

Ces 20 dernières années, le **recul de la démocratie** est devenu une tendance marquante de la politique européenne et mondiale, bien que ses **causes profondes** continuent de faire débat. Il est largement reconnu que se développe un sentiment d'insécurité et d'incertitude, alimenté par les conflits, les progrès rapides et incontrôlés et le détournement de la technologie, les inégalités socio-économiques généralisées et l'aggravation des menaces qui pèsent sur l'environnement. Ces vulnérabilités sont de plus en plus exploitées par des forces autoritaires et antidémocratiques, qui manipulent les frustrations du public par le biais **de la stigmatisation, de la désinformation et du discours de haine sur les réseaux sociaux**.

La **notion** traditionnelle de « **démocratie libérale** »¹ est confrontée à de multiples **défis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur**. Dans nos propres sociétés, la cohésion démocratique et sociale est menacée par la perte de confiance du public dans les institutions démocratiques et dans les élus, ainsi que par la polarisation croissante d'une grande partie de la population, qui se fragmente en différents groupes, selon des lignes de clivage politiques, et parfois religieuses ou ethniques. Ces groupes se déniaient parfois mutuellement leur légitimité, voire leur dignité. Le défi consiste donc aussi à **gérer ces divisions de manière constructive**, en veillant à ce que le discours démocratique reste inclusif, respectueux et ancré dans des valeurs fondamentales communes. La famille européenne, composée de 46 « États membres égaux et fiers », dont chacun a son histoire, sa culture et son identité, s'attache à renforcer la cohésion autour de valeurs partagées et à redéfinir le projet européen comme un « projet de paix » renouvelé, enraciné dans ses principes fondateurs, alors même qu'elle doit faire face à la pression exercée par des acteurs extérieurs qui cherchent à remettre en cause les fondements démocratiques de l'Europe.

Les événements politiques intervenus récemment en Europe et dans le monde montrent qu'il est **nécessaire d'élaborer un nouveau récit sur la démocratie**. Le Conseil de l'Europe, conçu comme un « projet de paix » après la seconde guerre mondiale, matérialise l'engagement de sauvegarder des idéaux comme les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit². Aujourd'hui, ces principes sont gravement menacés, ce qui rend urgent, pour les 46 États membres, d'agir collectivement. Ce que nous observons aujourd'hui doit nous servir de **signal d'alarme** et nous rappeler, à nous, Européens, la fragilité de ce que nous avons peut-être considéré comme acquis et que nous n'avons pas su protéger avec la vigilance requise. Ce moment représente aussi une occasion cruciale pour le Conseil de l'Europe de réaffirmer son rôle de chef de file dans la défense de ces valeurs.

¹ Il s'agit d'une forme de démocratie dans laquelle le pouvoir du gouvernement est limité et la liberté et les droits des individus sont protégés par des normes et des institutions établies par la Constitution (source : <https://www.britannica.com/topic/liberal-democracy>).

² Voir le rapport d'octobre 2022 du Groupe de réflexion de haut niveau du Conseil de l'Europe, que la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe a créé en juin 2022, après y avoir été invitée le 20 mai 2022 par le Comité des Ministres, lors de sa 132^e session, tenue à Turin (Italie).

Il est également essentiel de parvenir à un consensus sur la **définition de la démocratie** pour relever les défis complexes du monde d'aujourd'hui. La démocratie ne se limite pas aux processus électoraux ; elle est profondément liée aux droits humains et à l'État de droit. Une compréhension commune de ces principes est indispensable pour contrer les menaces comme l'autoritarisme et le recul de la démocratie. En s'unissant autour d'une vision claire et inclusive, les États peuvent faire en sorte que la démocratie reste un idéal fédérateur qui s'adapte à l'évolution des sociétés en Europe et au-delà.

Il est nécessaire d'adopter une **perspective plus large des droits humains qui mette en avant la responsabilité collective**. La démocratie fonctionne bien lorsque sont protégés les droits et les libertés fondamentales de toute personne, consacrés par la Convention européenne des droits de l'homme, et lorsque l'État de droit est respecté. Les majorités parlementaires et gouvernementales ont le devoir d'appliquer ces principes, faute de quoi les démocraties risquent de se transformer en autocraties. L'identification des moyens de renforcer le bien-être de la population garantira que les droits des individus sont défendus dans un contexte de valeurs partagées et de respect mutuel. La réalité d'aujourd'hui montre que la tendance à vivre dans sa bulle, en évitant les échanges avec les personnes qui ont d'autres opinions, favorise la création de **caisses de résonance alimentées par les préjugés et les algorithmes des médias sociaux, qui finissent par faire disparaître l'esprit critique et la compréhension mutuelle** au sein d'une société plurielle.

La démocratie s'épanouit lorsqu'elle nourrit le dialogue, y compris entre des personnes qui ont des opinions profondément divergentes. La fragmentation des sociétés menace la stabilité démocratique. Pour enrayer ces tendances, nous devons créer des espaces pour une participation véritable et un débat approfondi, en encourageant la compréhension mutuelle, en atténuant les divisions et en trouvant des points de convergence. Il est essentiel de maintenir le dialogue, même en cas de désaccord, pour préserver le pluralisme qui soutient les systèmes démocratiques.

Adopter une approche commune peut supposer de revoir nos priorités, c'est-à-dire de faire passer l'intérêt commun avant l'intérêt personnel et de préférer la collaboration à l'isolement. **En nous concentrant sur ce qui nous unit** plutôt que sur ce qui nous divise, et **en jetant des ponts au-delà des clivages idéologiques**, nous pouvons sauvegarder la démocratie et revigorer la cohésion sociale nécessaire à sa vitalité.

La démocratie, c'est une affaire de personnes. Le rôle du Conseil de l'Europe en tant que gardien de la démocratie est essentiel dans ce contexte³. **Le Conseil de l'Europe est particulièrement bien placé** pour mener l'initiative visant à renouveler notre démocratie dans un monde en mutation rapide : la « démocratie véritable » est après tout une exigence statutaire de notre Organisation. L'un de ses organes constitutifs est une assemblée

³ Voir le préambule du [Statut du Conseil de l'Europe](#) : « [...] Persuadés que la consolidation de la paix fondée sur la justice et la coopération internationale est d'un intérêt vital pour la préservation de la société humaine et de la civilisation ; Inébranlablement attachés aux valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de leurs peuples et qui sont à l'origine des principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit, sur lesquels se fonde toute démocratie véritable ; Convaincus qu'afin de sauvegarder et de faire triompher progressivement cet idéal et de favoriser le progrès social et économique, une union plus étroite s'impose entre les pays européens qu'animent les mêmes sentiments ; [...] ». Voir aussi le préambule de la [Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales](#) : « [...] Réaffirmant leur profond attachement à ces libertés fondamentales qui constituent les assises mêmes de la justice et de la paix dans le monde et dont le maintien repose essentiellement sur un régime politique véritablement démocratique, d'une part, et, d'autre part, sur une conception commune et un commun respect des droits de l'homme dont ils se réclament ; [...] ».

parlementaire composée de parlementaires nationaux qui font entendre la **voix de leurs électeurs** à Strasbourg. L'Organisation a également l'habitude de consulter **les jeunes** lors de l'élaboration de ses politiques. En outre, les relations du Conseil de l'Europe avec les organisations de la **société civile** lui permettent de prendre en compte leurs intérêts dans ses travaux. Grâce à ces mécanismes, les voix diverses mais égales du *demos* imprègnent l'action du Conseil de l'Europe et en font **un laboratoire démocratique d'idées et de politiques** qui se traduisent souvent, à leur tour, par des textes juridiques résultant en grande partie de la coopération intergouvernementale de l'Organisation. Quant à la **Cour européenne des droits de l'homme**, en tant qu'organe judiciaire du Conseil de l'Europe, elle renforce ce cadre démocratique en assurant la protection des droits individuels. Sa jurisprudence façonne les normes juridiques dans les États membres, de manière à protéger les libertés et à favoriser la mise en œuvre des responsabilités. Par son travail, la Cour garantit que la démocratie n'est pas seulement un mécanisme fondé sur la règle de la majorité, mais aussi un système solide, soutenu par des décisions exécutoires, qui fait respecter les droits fondamentaux de toutes et tous.

Un **nouveau pacte européen pour la démocratie** est une étape logique après l'engagement pris à Reykjavík, au plus haut niveau, par les 46 États membres du Conseil de l'Europe :

« Nous considérons que la démocratie est le seul moyen de garantir que chaque personne puisse vivre dans une société pacifique, prospère et libre. Nous respecterons les obligations qui nous incombent en vertu du droit international. Nous éviterons le recul de la démocratie sur notre continent et nous y résisterons, y compris dans les situations d'urgence, de crise et de conflits armés, et nous nous opposerons fermement aux tendances autoritaires en renforçant les engagements communs pris en qualité d'États membres du Conseil de l'Europe. »

2. Processus proposé

Établie après de premiers échanges du Secrétaire Général avec les États membres et les États observateurs, cette note conceptuelle **décrit un processus dynamique conduisant à un nouvel engagement pour revitaliser la démocratie à la suite de la Déclaration de Reykjavík**. Les 10 Principes pour la démocratie adoptés à Reykjavík seront bien entendu pris en compte tout au long du processus (participation démocratique ; élections et référendums libres et équitables ; institutions démocratiques indépendantes et efficaces ; séparation des pouvoirs ; indépendance de la justice ; lutte contre la corruption ; liberté d'expression/de réunion/d'association ; investir dans un avenir démocratique en favorisant la participation des jeunes ; soutien à la société civile ; participation pleine, égale et significative à la vie politique et publique pour tous, en particulier pour les femmes et les filles). Ce processus nécessitera une analyse approfondie des causes profondes du recul démocratique et devra déboucher sur des solutions claires et novatrices.

Il importe que **le Conseil de l'Europe agisse (et soit perçu) comme le catalyseur d'une réflexion politique, philosophique et juridique, qui soit approfondie, innovante et exhaustive et qui porte sur la dynamique du modèle démocratique actuel et réponde à la nécessité d'adapter ce modèle en suivant un processus**. Enfin, le processus permettra d'étudier des approches innovantes qui aident chaque État membre à évaluer lui-même l'état de santé de sa démocratie et qui favorisent la responsabilisation et un sentiment d'appropriation.

Le **processus comprendra des conférences** thématiques à haut niveau (en 2025-2026), une **consultation** large et **inclusive**, et la production d'une **publication** ou d'un guide interactif qui réunira les réflexions de diverses personnalités, notamment d'intellectuel·les, de responsables politiques, d'historiens et historiennes et de philosophes. Il s'agira d'un ouvrage de référence **qui présentera des méthodes innovantes pour lutter contre le recul de la démocratie et qui proposera un plan de transformation pour la revitalisation des valeurs démocratiques dans un monde de plus en plus complexe**. Un **hackathon sur la démocratie (« les 24 heures de la démocratie »)** sera un élément clé pour l'ensemble du processus, auquel participeront le Secrétariat du Conseil de l'Europe, au siège et dans les bureaux extérieurs, les Représentations permanentes au Comité des Ministres, des représentant·es de l'APCE, du Congrès, etc.

Les conférences/événements (voir annexe I) aborderont des **sujets** tels que : **le rôle des médias (sociaux), la mésinformation et la désinformation, la liberté des médias, la liberté d'expression, l'intégrité et la transparence des médias et l'éducation aux médias, les droits sociaux, la confiance dans les institutions démocratiques, l'indépendance de la justice, des élections libres et équitables, la lutte contre la corruption, la représentation égale dans les processus démocratiques, l'esprit critique, le travail de mémoire, la participation citoyenne à l'ère du numérique, l'égalité de genre et l'inclusion, la culture et le patrimoine pour la démocratie** (utiliser les politiques culturelles pour stimuler le dialogue et la participation démocratiques).

Parallèlement à la consultation des États membres/observateurs par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs auprès du Conseil de l'Europe, des consultations seront aussi organisées au sein de l'Organisation sur des thèmes pertinents concernant la manière de traiter les principales causes du recul démocratique.

Le processus favorisera également des échanges ouverts, en permettant à des points de vue divergents et créatifs de s'exprimer et en donnant la parole à la société civile et aux jeunes par le biais de **dialogues démocratiques au niveau mondial** (y compris avec le « Sud global »). **Ces travaux devront être liés à d'autres forums importants, tels que la Communauté politique européenne et d'autres sommets internationaux sur la démocratie.**

Fondé sur le mandat unique du Conseil de l'Europe, son expertise et ses réalisations dans le domaine de la démocratie, le Plan d'action comportera **trois grands piliers** pour s'inscrire dans la nouvelle dynamique créée à Reykjavík.

1/ S'initier à la démocratie et la pratiquer : Ce pilier met l'accent sur l'éducation formelle et non formelle (y compris l'éducation aux droits de l'homme) en tant qu'outil de promotion d'une citoyenneté informée et active. Dans ce contexte, il est aussi question de participation citoyenne et d'esprit critique. En outre, il est essentiel de garantir une participation inclusive et équitable pour rétablir la confiance dans les institutions démocratiques. Ce pilier se concentre sur la promotion des possibilités de participation aux processus démocratiques, y compris pour les minorités/groupes marginalisés, en utilisant la culture et le patrimoine pour la démocratie.

2/ Protéger la démocratie : La lutte contre les menaces qui pèsent sur la démocratie est indispensable à sa survie. Ce pilier traite d'aspects comme les garanties constitutionnelles (État de droit), la désinformation et la liberté des médias, l'intégrité des élections, la corruption et la restriction des libertés (d'expression, d'association et de religion).

3/ Innover en matière de démocratie : Pour rendre les modèles démocratiques durables, il faut les adapter aux défis contemporains. Ce pilier vise à étudier la gouvernance participative/démocratie délibérative, l'IA et la transformation numérique, et les technologies émergentes, ainsi que le rôle des autorités locales et régionales dans la construction de la démocratie.

La mise en œuvre du processus supposera un renforcement du travail de l'Organisation et la participation active de tous les organes pertinents du Conseil de l'Europe. Cette initiative collaborative pourrait alors aboutir à un nouveau pacte démocratique pour le XXI^e siècle, qui serait approuvé par les chefs d'État et de gouvernement à la fin de l'année 2026. Le pacte démocratique pourrait à son tour conduire à l'adoption d'un plan d'action, qui pourrait être intégré dans le prochain Programme et Budget de l'Organisation.

3. Aspects horizontaux et plaidoyer

Inclusivité, perspective de la jeunesse et égalité de genre : il s'agira d'associer au processus diverses parties prenantes, y compris celles qui critiquent la démocratie, afin d'identifier des points de convergence. Il faudra aussi veiller à intégrer dans l'ensemble du processus la perspective de la jeunesse et une démarche soucieuse de l'égalité de genre.

Souplesse : le point de départ est clair, mais les méthodes et les résultats évolueront au fil des consultations et de la réflexion. **Le processus lui-même est aussi important que le résultat final.**

4. Communication et plaidoyer : le Secrétaire Général mènera une stratégie de communication, notamment en effectuant une « **tournée de la démocratie** » pour échanger avec les États membres sur ces questions au plus haut niveau. Des relais médiatiques et des voix provenant de diverses parties du monde amplifieront l'initiative. En outre, le Secrétaire Général fera régulièrement rapport au Comité des Ministres.

Annexe I – Principaux jalons

i. Séance de réflexion avec les ambassadeurs des États membres et observateurs

Au début du processus (21 et 22 octobre 2024), le SG a invité les ambassadeurs à échanger sur les symptômes et les causes du recul de la démocratie et à discuter d'actions potentielles à mener dans le cadre du plan d'action pour la démocratie, ainsi que de la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe (voir Annexe II).

ii. Consultations internes au Secrétariat du Conseil de l'Europe (novembre 2024-mars 2025)

Échanges au sein du Secrétariat sur des sujets tels que la démocratie et : les médias (13.12.2024), les droits sociaux (02.10.2025) ; l'égalité de genre et l'inclusion/le respect de la diversité (02.04.2025) ; les élections et la confiance dans les institutions démocratiques ; l'indépendance de la justice ; la lutte contre la corruption ; la culture et la démocratie ; le rôle des pouvoirs locaux et régionaux dans la construction de la démocratie, etc.

iii. Hackathon sur la démocratie « les 24 heures de la démocratie » (printemps 2025)

Un exercice d'intelligence collective à grande échelle visant à définir la démocratie et le recul de la démocratie sera organisé dans les locaux du Conseil de l'Europe, idéalement avant la session ministérielle de mai. Cet événement réunirait des décideurs politiques, des universitaires, des personnalités de la société civile, des membres du Secrétariat du CdE, des diplomates (représentants permanents), des représentants de l'APCE et du Congrès, ainsi que des personnes, notamment des jeunes, de divers horizons culturels et politiques. Il s'agirait principalement de formuler une définition commune et inclusive de la démocratie mettant l'accent sur les droits humains, l'État de droit et le pluralisme, le recul de la démocratie s'analysant comme l'érosion de ces principes fondamentaux. En facilitant le dialogue, l'échange de pratiques exemplaires et innovantes et la réflexion sur des solutions potentielles, ce forum pourrait aider à surmonter les clivages idéologiques et à élaborer un nouveau discours s'opposant aux discours autoritaires. Les événements culturels qui seront organisés témoigneront du rôle essentiel de la culture dans le processus démocratique.

iv. Échanges de vues thématiques ad hoc organisés sous différentes formes

Exemple : organisation d'un événement sur les médias et la démocratie avec la participation de Gilles Marchand (14.01.2025)

v. Conférences thématiques

Les conférences et événements de premier plan qui seront organisés en 2025-2026 par le CdE pourraient être considérés comme des contributions potentielles à la réflexion menée en vue de l'adoption du pacte démocratique.

Désinformation, liberté des médias, liberté d'expression, médias sociaux : mener une réflexion sur les effets des plateformes numériques sur le débat public, la participation politique, le discours démocratique / l'élaboration de discours nouveaux et positifs / les compétences numériques / l'esprit critique et le juste équilibre entre liberté d'expression et modération des contenus. **Une conférence internationale, qui serait l'une des principales**

contributions au processus, pourrait être organisée en septembre 2025 sur ce thème spécifique.

Le 14 janvier 2025, **un échange de vues initial** a eu lieu (en présence du Secrétariat et des représentations permanentes) sur l'indépendance (et le financement) des médias, l'importance d'un débat démocratique pluraliste et respectueux, l'urgence de faire face au défi de la désinformation, la polarisation et les effets de la technologie numérique en 2025. Il a été souligné que les médias, publics comme privés, sont soumis à de fortes pressions économiques et politiques, ce qui affaiblit dangereusement leur capacité à contribuer au bon fonctionnement des sociétés démocratiques.

Démocratie et droits sociaux/justice : tenir compte du prisme de l'égalité et de l'inclusion comme pierres angulaires des sociétés démocratiques. **Les inégalités socioéconomiques** créent un manque de confiance dans les processus démocratiques. Les jeunes ont besoin d'un **programme porteur d'espoir** (contributions potentielles : **session ministérielle sur la jeunesse en octobre 2025 et conférence sur la Charte sociale en juillet 2026**).

Résilience démocratique et confiance du public dans le processus électoral : examiner les mécanismes pouvant rétablir **la confiance dans les institutions démocratiques** et notamment protéger **l'indépendance de la justice** pour garantir l'impartialité et la mise en œuvre des responsabilités, lutter contre **l'ingérence** politique dans les processus juridiques et promouvoir la tenue **d'élections libres et équitables** comme pierre angulaire d'une gouvernance légitime. Il est tout aussi crucial de tenir compte du **rôle des médias** dans la façon dont le public perçoit l'actualité. Renforcer **l'intégrité et la transparence des médias ainsi que l'éducation aux médias** permet de protéger l'accès des électeurs à des informations objectives. Dans le même temps, **des stratégies anticorruption** globales s'imposent pour lutter contre les abus de pouvoir systémiques qui portent atteinte à une concurrence loyale et à une **représentation égale** dans les processus démocratiques.

Éducation, participation citoyenne et compétences numériques : promouvoir **l'esprit critique, le travail de mémoire et la participation citoyenne** à l'ère du numérique, en tenant compte du rôle central de **la société civile** à cet égard.

Égalité de genre et lutte contre la discrimination : promouvoir **l'égalité de genre** et l'inclusion afin de renforcer l'État de droit et, plus généralement, la résilience et la légitimité des systèmes démocratiques. **La Conférence annuelle de la commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre, prévue en septembre 2025 (présidence maltaise), pourrait apporter une contribution majeure à ce processus.**

vi. Conférence des présidents de parlement (mars 2025)

Les présidents de parlement des 46 États membres du Conseil de l'Europe et de nombreux pays partenaires, observateurs et voisins, ainsi que les présidents de plusieurs assemblées interparlementaires, se réuniront à Strasbourg les 20 et 21 mars 2025 à l'occasion d'un sommet parlementaire européen de premier plan. La protection de la démocratie sera l'un des thèmes abordés lors de cette conférence, qui pourrait être l'une des contributions majeures à la réflexion sur la démocratie.

vii. Session ministérielle (mai 2025)

Lors de la session ministérielle, les résultats des consultations initiales seront présentés et les États membres s'engageront à soutenir l'établissement du plan d'action. Cette session

souignera le rôle du CdE dans l'orientation à donner au renouvellement démocratique et fera le lien avec les travaux en cours du CdE dans le domaine de la démocratie.

Une ébauche de publication innovante compilant les contributions des consultations internes et externes, ainsi que les apports de participants aux conférences et d'intellectuels du monde entier, pourrait être présentée lors de la session ministérielle de mai 2025. Cette publication, qui sera un produit phare de réflexion intellectuelle sur les perspectives de renouvellement de la démocratie dans le contexte actuel, pourrait être ensuite exploitée dans divers outils interactifs destinés à différents types de publics, notamment de jeunes.

viii. Forum mondial de la démocratie 2025-2026

Il conviendrait de faire du Forum mondial de la démocratie l'une des sources majeures d'alimentation du processus par ses divers contributeurs (chefs d'État et de gouvernement, intellectuels, société civile, jeunes – venus des différents continents). Le Forum 2025 pourrait être l'une des conférences qui aideront à stimuler et à enrichir la réflexion (au moyen d'approches et de principes démocratiques innovants mis en lumière par des alliances et des dialogues démocratiques au niveau mondial avec des partenaires de différents horizons et points de vue). Le Forum mondial de la démocratie 2026 sera l'un des derniers grands événements qui contribueront à la préparation du plan d'action et devra être exploité en conséquence.

ix. Session ministérielle (mai 2026)

Présentation de la publication finale compilant les contributions des consultations internes et externes, ainsi que les apports de participants aux conférences et d'intellectuels du monde entier, et énonçant une série de pratiques innovantes pour renouveler la démocratie et s'assurer de l'adhésion des Européens à la démocratie.

x. Sommet des chefs d'État et de gouvernement (s'il y a une volonté de la part des États membres)

L'ensemble du processus créera une dynamique en vue d'un éventuel **Sommet du CdE, fin 2026**. Les chefs d'État et de gouvernement pourraient alors adopter un nouveau pacte démocratique définissant notre vivre ensemble et réaffirmant leur attachement aux principes démocratiques et leur volonté de mener des actions innovantes concrètes en faveur de la démocratie (notamment par un travail réalisé au niveau intergouvernemental), ce qui marquerait une étape déterminante pour enrayer le recul de la démocratie. Cette étape sera cruciale pour donner des orientations claires, pour impulser une réflexion dynamique sur la démocratie en Europe et pour renforcer les travaux sur la démocratie au Conseil de l'Europe.

Annexe II – Internal Note for the file (only in English)

Main ideas from the first consultations with Ambassadors (Meetings at the Secretary General's Residence on 21-22 October 2024)

Participants: Ambassadors, Secretary General, Deputy Secretary General, Stefano Piedimonte Bodini, Irène Kitsou-Milonas, Natacha De Roeck

1. Symptoms and causes of democratic backsliding

Agreement on key symptoms of democratic backsliding: increasing disinformation, extremism, polarisation, and public distrust in institutions are pervasive across Europe. Rising inequalities, loss of faith in electoral processes, and decreased participation in political life further weaken democratic engagement. The perception of “double standards” and normalisation of harmful rhetoric (e.g., racist statements) contribute to disillusionment.

Underlying causes: democratic decline is often tied to **socio-economic disparities, digital isolation, and cultural shifts. Economic insecurity, social inequality, migration pressures, and the lack of opportunities** leave citizens feeling disconnected and vulnerable. Factors like the climate crisis, job scarcity, and global digital influence create a **feeling of hopelessness that undermines faith in democracy**. Additionally, social media algorithms contribute to **ideological bubbles**, intensifying isolation and limiting critical debate.

External pressures vs transparency: external influence is seen as a threat in many contexts but at the same time transparency is one of the key objectives of the EU when it comes to democracy (EC President launched the idea of “a legislative proposal to set up common transparency and accountability standards for interest representation activities seeking to influence the decision-making process in the Union that is carried out on behalf of third countries”). The **global dimension**, with lessons from democratic practices beyond Europe, may offer insights on **alternative approaches**. Learning from other continents (e.g., Africa) could help rethink assumptions and **potentially reverse the trend of enforcing a single democratic model**.

On the approach: Ambassadors highly valued being **consulted early** in the process and recognised the **Secretary General's (SG) leadership in prioritising the “democracy” pillar from the outset of his mandate**. This approach reflects a strong commitment to democratic revitalisation, following the conclusions of the Reykjavík Summit. **Reykjavík Principles should be the basis of the work** (in coordination with relevant entities such as CDDEM and GR-DEM and others). SG-led political briefings for the Committee of Ministers (CM) could foster innovative ideas and spark debates on democratic revitalisation. Should we try to (re-)define “Democracy”?

2. Crucial aspect: engaging youth, civil society, and citizens

Youth engagement and civic participation: with young people **increasingly disengaged and skeptical of democracy's benefits**, CoE needs a new strategy to reconnect with this demographic. Addressing the “**bubble**” effect created by digital spaces and the **spread of disinformation** is crucial. Addressing youth disillusionment by increasing democratic

engagement opportunities and listening to their specific concerns, particularly their perceptions of democracy's limitations and potential. Expanding youth-centered programmes (already implemented in CoE) that emphasise democratic values and access to reliable information will help counter populism and extremism. Involve young people in the design of the Action Plan.

Reinforcing civil society involvement: civil society organisations (CSOs) should play a key role in democratic renewal, amplifying diverse voices and fostering dialogue with marginalised groups. Supporting CSOs will help foster **transparency, accountability, and public trust in democratic processes**, including among citizens without voting rights for instance.

Promoting democratic values through education: promoting civic education, media and digital literacy. Critical thinking can empower youth to participate meaningfully in democratic processes.

3. Enhancing democratic resilience/confidence and alliances

Election integrity and trustworthiness: reinforce election observation and election integrity initiatives, ensuring transparency and **public confidence in electoral processes**.

Balancing freedom of speech vs hate speech: promote responsible use of freedom of expression while addressing hate speech (online and offline) to maintain a respectful democratic dialogue.

Positive use of social media: encourage democratic forces to use **social media effectively to engage citizens and counteract algorithm-driven polarisation**. CoE should be a leader in positive digital engagement, enhancing the influence of democratic narratives. Important to encourage the positive use of social media, counteract algorithm-driven polarisation, and improve digital literacy. Why shouldn't we be the influential ones on social media? Why do undemocratic forces use them more powerfully?

4. Added value of the Council of Europe: unique platform for dialogue and Innovation

75 years of experience and expertise in the field of democracy: increase **transversal cooperation** and strengthen synergy within CoE by promoting collaboration across democracy, human rights, rule of law, and education sectors, **reducing work in silos**.

Leveraging CoE Conventions: use existing treaties and conventions as a foundation for cohesive and accountable democratic initiatives.

Platform for inclusive debate, including when diverging views: the CoE is uniquely positioned as **Europe's forum for democratic dialogue, particularly on complex issues where divergent perspectives need respectful exchange**. Reinforcing the role of the World Forum on Democracy and regularly holding democracy-themed ministerial meetings/Summits can elevate discussions on backsliding and provide space for cross-national dialogue on evolving challenges. Ensure democratic engagement for groups with limited representation, such as minorities, women, and youth, using CoE's platform to reflect a broad range of perspectives.

No need for new monitoring: there is a general agreement that the action plan should avoid creating new monitoring bodies or imposing sanctions (no naming-shaming). Instead, it should foster **self-assessment and introspection within member states**, encouraging them to reflect on their democratic health and work toward positive changes without fear of judgment. It is also worth proceeding to a stocktaking (what initiatives exist in the CoE and give them more visibility, build more links between them, use existing indicators on the health of democracy).

5. Next Steps for a New Action Plan on Democracy

Defining clear goals and practical measures: the CoE's action plan should aim for **realistic and impactful targets, focusing on reinforcing existing instruments and leveraging the work of bodies** like the Venice Commission, GRECO, and the European Court of Human Rights. It should emphasise the interconnectedness of democracy with peace, security, human rights and dignity.

Adopting holistic perspective with socio-economic linkages and tackling inequalities: understanding **democracy in relation to economic and social well-being** is essential, as citizens must see tangible benefits in their daily lives. The action plan should also address **how democratic governance promotes better socio-economic outcomes, from job opportunities to social equity and gender equality**. Address rising inequalities, which contribute to public mistrust, emphasizing democracy's role in fostering economic stability and social well-being.

Leveraging CoE's existing instruments: strengthen cooperation between bodies like the Venice Commission, GRECO, PACE, the Social Charter, media and youth departments, the Observatory of History Teaching and the European Court of Human Rights to tackle democratic backsliding comprehensively.

Integrating global initiatives and building alliances (multiplying effect): aligning CoE's efforts with UN initiatives, the Sustainable Development Goals (SDGs), and work hand in hand with the [EU](#) (lessons learned from EU Action Plan on Democracy 2020's Democratic + Defence of Democracy package in December 2023) to ensure complementary action and avoid redundant efforts. CoE's role as a soft power advocate in democracy-related efforts can extend beyond Europe, reinforcing its influence. Building democratic alliances.

Learning from global democratic practices: acknowledge the value of insights from other regions, promoting diverse democratic approaches without imposing a uniform model. **Strengthening dialogue with the Global South:** enhance CoE's interaction with the Global South (including through the North-South Centre), integrating democratic practices and aligning with the UN Pact of the Future.

6. Longer-term vision: optimistic approach with increased visibility and new narrative

Backsliding is reversible: highlighting that democratic decline is not a foregone conclusion; the CoE should highlight successful reforms and "best practices" that restore democratic integrity ("catalogue of best democratic practices"). Also important to take into account that democracy is not to be taken for granted anymore (**change of paradigm** might be necessary).

Building resilience and transparency: early-warning systems for identifying democratic backsliding should be identified/developed, alongside **frameworks to bolster transparency and public trust**. A periodic exchange with scientists, historians, and media experts can foster continuous improvement and **adaptability** in CoE's initiatives.

Addressing Emerging Challenges: include modern challenges like **artificial intelligence, climate change, and cybercrime** in CoE's democracy work to maintain relevance and resilience.

Empowering the next generation: making **democracy relatable, appealing, and accessible** for younger generations is paramount. Publicising success stories, increasing CoE's visibility in public spaces, and using social media effectively will help cultivate a positive image of democracy. Social media should not be the tool of undemocratic forces only.

Long-term vision with clear milestones: establishing a long-term perspective with **regular key milestones** tied to CM presidencies, ministerial meetings, the World Forum on Democracy, and other high-level events, to ensure sustained commitment and progress tracking. The Action Plan could be organised around **political, societal, and technical dimensions**. Still too early to agree on a clear timeline.

Increasing visibility and public outreach: raise **awareness of CoE's democratic initiatives**, emphasising success stories and the unique role CoE plays in democracy building, distinct from other organisations.

Positive new narrative: CoE needs to create a **compelling, hopeful narrative on democracy, moving beyond technical jargon**. By emphasising **democracy's link to economic prosperity, social justice, and cultural relevance**, the organisation can counteract disenchantment and present democracy as resilient and adaptable and dynamic process.

Building public trust in democracy: **counteract democratic disillusionment** by clearly communicating democracy's tangible benefits, making it relevant and engaging to all societal groups, particularly youth.